Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

Marché public de Services courants / Accord cadre mono-attributaire

Marché de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant pour les agents du SMED

Acte d'engagement

Numéro de l'accord-cadre : 20240001

Table des matières

[1. Identification du pouvoir adjudicateur 3](#_Toc173838330)

[2. Identification du co-contractant 3](#_Toc173838331)

[3. Dispositions générales 4](#_Toc173838332)

[Objet du marché 4](#_Toc173838333)

[Mode de passation 4](#_Toc173838334)

[Décomposition de la consultation 4](#_Toc173838335)

[Forme de l'accord-cadre 5](#_Toc173838336)

[4. Durée du marché 5](#_Toc173838337)

[5. Délais d’exécution du marché 5](#_Toc173838338)

[6. Montant de l'offre 6](#_Toc173838339)

[7. Sous-traitance 7](#_Toc173838340)

[8. Avance et règlement des comptes 7](#_Toc173838341)

[Avance 7](#_Toc173838342)

[Règlement des comptes 7](#_Toc173838343)

[9. Engagement du candidat 8](#_Toc173838344)

[10. Acceptation de l’offre par le pouvoir adjudicateur 9](#_Toc173838345)

[11. DESIGNATION DES COTRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS 11](#_Toc173838346)

[12. ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE 12](#_Toc173838347)

# Identification du pouvoir adjudicateur

Nom de la personne publique : Etablissement Public Départemental LE CHARMEYRAN

Adresse : 9 Chemin DUHAMEL 38700 LA TRONCHE

Mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur :

Représenté par : Madame MICAUD Isabelle, Directrice de l’EPD LE CHARMEYRAN

9 Chemin DUHAMEL 38700 LA TRONCHE

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du code de la commande publique : l’EPD LE CHARMEYRAN

Courriel : finances@charmeyran38.fr - Profil d’acheteur : https://www.marches-securises.fr

Comptable public ou Organisme chargé du paiement :

Centre des Finances Publiques - Service de Gestion Comptable

Monsieur le Trésorier Principal

22 rue Galilée - 38400 St MARTIN D’HERES

Imputations comptables : 6488 - Autres charges de personnel

Ordonnateur : Madame MICAUD Isabelle, Directrice de l’EPD LE CHARMEYRAN

# Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre et conformément à leurs clauses :

Le signataire

Nom : ...............................................................................................

Qualité : ...........................................................................................

❏ s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

❏ engage la société ..................................................... sur la base de son offre ;

❏ s'engage en tant que mandataire du groupement solidaire ;

❏ s'engage en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint ;

❏ s'engage en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint ;

Nom commercial : .........................................................................................................

Dénomination sociale : ..................................................................................................

Numéro SIRET : ..............................................................................................................

Adresse : ........................................................................................................................

........................................................................................................................................

Adresse siège social (si différente) : ...............................................................................

........................................................................................................................................

Courriel : .........................................................................................................................

Téléphone : .....................................................................................................................

La définition des membres du groupement et la répartition des prestations, le cas échéant, sont à définir dans l’annexe « Désignation des cotraitants et répartition des prestations » du présent document.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

# Dispositions générales

## Objet du marché

Le présent acte d'engagement concerne la fourniture, la gestion et livraison de titres restaurant pour les agents de l’EPD LE CHARMEYRAN.

## Mode de passation

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. & R.2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

## Décomposition de la consultation

Le présent accord-cadre n'est pas alloti.

## Forme de l'accord-cadre

Il s’agit d’un accord-cadre avec émission de bons de commande passé conformément aux articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est mono-attributaire.

# Durée du marché

Le marché commence à produire ses effets juridiques à compter de la date de notification au titulaire.

Le début d’exécution des prestations est le 1er janvier 2025.

Le délai entre la notification et le 1er janvier 2025 constitue une période de préparation permettant notamment la tenue des réunions préalables et la réalisation des missions nécessaires à la bonne mise en place du nouveau contrat.

Le marché sera reconduit annuellement tacitement, sauf décision de non-reconduction expresse prise par l’EPD LE CHARMEYRAN au plus tard 3 mois avant la date d’échéance du contrat.

La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans. Le marché prendra donc fin le 31 décembre 2028.

# Délais d’exécution du marché

Le délai d’exécution de chaque commande est de 72 heures maximum pour les titres restaurant sous format papier et de 96 heures maximum pour les titres restaurant sous format dématérialisé avec une date d’effet différée qui sera indiquée lors de la commande.

Le délai de façonnage et d’envoi des cartes est de 5 jours ouvrés maximum.

Le délai de chargement des cartes est de 48 heures maximum.

Ces délais s’entendent à compter de la réception, par le Titulaire, du bon de commande considéré (hors samedi, dimanche, jours fériés et horaires de nuit), sauf à ce qu’un autre délai plus large soit précisé sur le bon de commande.

Les délais de transport ou d’expédition sont compris dans les délais visés ci-dessus.

# Montant de l'offre

Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché, le candidat individuel ou constitué en groupement, identifié à l’article 2 du présent document, s’engage à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous :

Le montant de l’offre est établi sur la base des prix unitaires indiqués au Bordereau des prix unitaires (BPU) appliqués aux quantités réellement exécutées. Les prestations font l’objet d’un accord cadre à bons de commande sans seuil minimum et avec un maximum de commandes de 100 000 titres restaurant par an.

A titre indicatif, le montant total de l’offre, conformément au montant total général en € HT renseigné dans le Détail Quantitatif Estimatif, est de :

*Consigne de l’EPD LE CHARMEYRAN : le candidat complètera obligatoirement le tableau ci-dessous*

|  |  |
| --- | --- |
| Montant hors TVA[[1]](#footnote-1) | *…………………………………………………………………………………*€ |
| Montant de la TVA[[2]](#footnote-2) | *…………………………………………………………………………………*€ |
| Montant TTC | *…………………………………………………………………………………*€ |
| Montant (TTC) arrêté en lettres à | *…..…………………………………………………………………………*euro |

Mois d’établissement des prix :

Les prix sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des propositions ; ce mois est appelé « mois zéro » (M0).

En cas de groupement conjoint d’entreprises, la décomposition des prestations et le paiement par cotraitant seront précisés en annexe du présent acte d'engagement.

Versement de la rémunération du mandataire du groupement : la rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

# Sous-traitance

Afin de présenter un sous-traitant, le formulaire DC4 peut être fourni à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre soit en cours d'exécution du contrat.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

# Avance et règlement des comptes

## Avance

Le présent accord-cadre ne fait pas l'objet d'une avance.

## Règlement des comptes

Le délai global de paiement est fixé dans le CCAP ou le CCP le cas échéant.

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre de l'accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (joindre les RIB) :

|  |  |
| --- | --- |
| Ouvert au nom de |  |
| Pour les prestations suivantes |  |
| Domiciliation |  |
| Code banque |  |
| Code guichet |  |
| N° de compte |  |
| Clé RIB |  |
| IBAN |  |
| BIC |  |

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

❏  un compte unique ouvert au nom du mandataire (joindre un RIB).

❏  un compte unique ouvert au nom des membres du groupement (joindre un RIB).

❏  les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document (joindre les RIB).

Groupement solidaire avec répartition :

Dans le cadre d'un groupement solidaire avec répartition, le donneur d'ordre se libèrera des sommes dues au titre de l'accord-cadre selon la répartition définie en annexe du présent document (joindre les RIB).

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

# Engagement du candidat

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique.

A ........................................................................

Le .......................................................................

Signature du ou des prestataire(s)

# Acceptation de l’offre par le pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée pour le marché de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant pour les agents de l’EPD LE CHARMEYRAN :

Montant HT (en €) : ..............................................................................................................

Montant de la TVA (taux de 0.0 %) (en €) : ........................................................................

Montant TTC (en €) : ............................................................................................................

Montant TTC en toutes lettres (en €) : .................................................................................

...............................................................................................................................................

A ........................................................................

Le .......................................................................

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

A ........................................................................

Le .......................................................................

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

❏ La totalité de l'accord-cadre dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

❏ La totalité du bon de commande n° ............... afférent à l'accord-cadre (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

❏ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :

en qualité de :

❏ membre d'un groupement d'entreprise

❏ sous-traitant

Liste des pièces en annexe :

• Annexe 1 : Désignation des cotraitants et répartition des prestations.

• Annexe 2 : Acte spécial de Sous-Traitance.

# DESIGNATION DES COTRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Annexe 1 à l’acte d’engagement – Marché n° 20240001

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation de l'entreprise** | **Prestations concernées** | **Montant HT** | **Taux TVA** | **Montant TTC** |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| **TOTAUX** | |  |  |  |

***Joindre IBAN/RIB pour chaque prestataire***

# ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe 2 à l’acte d’engagement – Marché n° 20240001

*- Prestations sous-traitées*

|  |  |
| --- | --- |
| Nature de la prestation | Montant HT |
|  | € |

- Sous-traitant

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  |
| Bureau distributeur : |  |
| Téléphone : |  |
| Télécopie : |  |
| Courriel : |  |
| Numéro SIRET : |  |
| Numéro au registre du commerce : |  |
| Ou au répertoire des métiers : |  |
| Code NAF : |  |

*-* ***Compte à créditer***

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Titulaire** | **Etablissement** | **Agence** | **Compte** | **Banque** | **Guichet** | **RIB** |
| I |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **A** ..........................................,  **le** ...........................  **Signature du titulaire responsable :** | Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.  A LA TRONCHE, le ...........................  Isabelle MICAUD  *Directrice de l’EPD LE CHARMEYRAN* |

1. Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires [↑](#footnote-ref-1)
2. Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaires prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation [↑](#footnote-ref-2)